

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs – Vingt-septième session

Rome, 18-19 février 2004

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT RURAL:

ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES RURAUX PAUVRES

RÉSUMÉ

1. *L'objectif du FIDA est de contribuer à accélérer et à élargir le processus de réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire dans le monde. Le Fonds a un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire aussi bien directement que par un effet de catalyse en partageant avec ses partenaires de développement ce qu'il a appris: qui sont les ruraux pauvres, comment les ruraux deviennent ou restent pauvres et comment ils peuvent être aidés à échapper à la pauvreté. Les groupes de ruraux pauvres sont très divers et leurs moyens de subsistance sont très différents: petits exploitants, éleveurs, pêcheurs, ouvriers agricoles sans terre, groupes autochtones et, parmi eux tous, les femmes.*

2. *La diversité des situations de ces groupes soulève des problèmes spécifiques et une large part du travail du FIDA consiste à élaborer différents types d'interventions pour s'attaquer à chacun d'eux. De plus en plus, toutefois, l'environnement de tous les groupes de pauvres commence à présenter des éléments communs, même si ces derniers sont vécus différemment. L'un d'entre eux tient à l'organisation et à l'évolution des marchés. Presque tous les ruraux pauvres sont tributaires des marchés pour se procurer les biens essentiels à leur développement humain, social et matériel. Le plus souvent, pour réduire leur pauvreté, il faut établir des liens **plus étroits** entre les petits producteurs pauvres et toute une série d'institutions locales, officielles ou non, la société civile et les acteurs qui opèrent sur les marchés, y compris les moyennes et grandes entreprises privées.*

3. *L'impact que les marchés et le commerce peuvent avoir sur la réduction de la pauvreté a été reconnu aussi bien dans les objectifs de développement du Millénaire que dans le consensus de Monterrey, et la corrélation entre la pauvreté **rurale** dans les pays en développement et les marchés internationaux a été au centre de l'ordre du jour de Doha pour le développement. Les marchés internationaux des produits agricoles sont, directement et indirectement, importants pour la très grande majorité des 900 millions de ruraux qui, de par le monde, vivent dans la pauvreté. La réduction de la protection et du subventionnement de l'agriculture, particulièrement dans les pays développés, aiderait beaucoup des nouveaux pauvres à obtenir des prix plus rémunérateurs pour leurs produits et renforcerait les bases indispensables à la transformation et à l'amélioration de leurs moyens de subsistance à long terme.*

4. *La mesure dans laquelle les ruraux pauvres pourront bénéficier des changements qu'il est envisagé d'apporter au régime commercial international dépendra à la fois des politiques macroéconomiques des gouvernements des pays en développement et des bases institutionnelles, politiques et matérielles que ces gouvernements auront réussi à poser pour pouvoir intervenir en faveur des différents groupes de ruraux pauvres. Pour tirer parti des possibilités qu'offrent les échanges, les ruraux pauvres doivent avoir accès au capital, à des technologies appropriées, à la terre, à l'eau, à l'infrastructure et à des possibilités de s'organiser, faute de quoi la réforme du régime commercial risque de n'avoir qu'un impact limité sur la réduction de la pauvreté rurale.*

5. *De plus en plus, la question des marchés et des pauvres doit être envisagée sous l'angle des conséquences de la mondialisation plutôt que seulement d'une transformation du régime commercial. L'évolution de l'économie mondiale a pour effet d'accroître l'influence des marchés non locaux mais aussi de remettre en question la viabilité et la rentabilité des relations existantes entre les ruraux pauvres et ces marchés. Les ruraux pauvres ont besoin d'une assistance pour pouvoir s'adapter à cette situation nouvelle. Pour y parvenir, les producteurs ruraux pauvres, les gouvernements et les donateurs devront, pour y trouver des réponses, prendre conscience de certaines questions fondamentales comme les suivantes: comment réduire la dépendance des petits agriculteurs à l'égard des exportations traditionnelles vers les marchés des pays développés; comment les aider à se diversifier vers des produits de plus haute valeur et à participer au processus de valeur ajoutée, qu'il s'agisse de parvenir à un degré du traitement plus avancé, d'assurer le contrôle de la qualité ou d'éliminer le problème posé par la progressivité des droits; comment les aider à nouer des relations*

mutuellement bénéfiques avec les grandes entreprises du secteur privé; et quel est l'accent qui doit être mis sur les marchés des pays développés, par opposition, par exemple, aux marchés régionaux, nationaux et locaux des pays en développement eux-mêmes.

6. Ces questions revêtent aujourd'hui une importance critique et appellent des réponses nouvelles à la mesure des défis du vingt et unième siècle. Dans certains cas, il faudra renforcer et, dans d'autres, transformer les moyens de subsistance en milieu rural. Les réponses varieront selon la situation de chaque groupe. Néanmoins, le problème fondamental pour les ruraux pauvres – et pour le FIDA – consiste à trouver le moyen de consolider les moyens de subsistance grâce à une amélioration de la productivité agricole et non agricole et à traduire une augmentation de la production en une élévation des revenus grâce à une participation dynamique aux processus des marchés.

I. INTRODUCTION

1. Chacun s'accorde à reconnaître, depuis longtemps déjà, la contribution que le commerce peut apporter à la croissance économique et au développement. Toutefois, celle qu'il peut apporter aussi à la réduction de la pauvreté, spécialement dans le contexte des objectifs de développement du Millénaire, a suscité récemment un regain d'attention. L'objectif n° 8 relatif au partenariat mondial pour le développement, par exemple, prévoit la mise en place d'un système commercial ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire et tenant compte des besoins particuliers des pays les moins avancés, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés de leurs exportations en franchise et hors quota.

2. La Conférence internationale sur le financement du développement convoquée en mars 2002 à Monterrey (Mexique) pour évaluer les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire est parvenue à un consensus sur des mesures qui envisagent pour les pays en développement comme pour les pays développés des rôles cohérents et complémentaires. Les pays en développement s'attacheraient à renforcer leurs cadres politiques et à mobiliser des ressources nationales pour promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté. Les pays développés, de leur côté, contribueraient à accélérer la réduction de la pauvreté en augmentant l'aide publique au développement, en encourageant les investissements étrangers directs, en favorisant la soutenabilité de la dette et en garantissant un accès à leurs marchés.

3. À la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue à Doha (Qatar) en novembre 2001, les membres ont déclaré qu'ils s'efforceraient de placer les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales¹. Le cycle de négociations, parfois appelé "Ordre du jour de Doha pour le développement", tend à mettre en place un système commercial multilatéral qui offre aux pays en développement la possibilité, grâce au commerce international, d'échapper à la pauvreté et d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. L'Ordre du jour de Doha pour le développement a suscité des attentes considérables mais, comme l'a montré la cinquième session de la Conférence ministérielle de l'OMC, à Cancún (Mexique), y répondre ne sera pas facile.

4. Le présent document a un double objectif. Le premier est de mettre en relief le fait que le régime commercial international, surtout de produits agricoles, non seulement affecte globalement **les pays en développement sur le plan macroéconomique mais affecte aussi, plus directement, la subsistance économique** des ruraux pauvres. D'un autre côté, ce document avance l'argument qu'une réforme du régime commercial **ne suffira pas à atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté**. Il se pose en effet la question capitale de savoir quelles doivent être les bases d'une économie caractérisée par de petites exploitations dynamiques et florissantes **à l'intérieur** d'un régime commercial libéralisé et comment les créer. Telle est la question que cherche à résoudre le *Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006*. Deux éléments – le commerce et une assistance – devront inévitablement être conjugués mais une assistance tendant spécifiquement à permettre aux producteurs ruraux pauvres eux-mêmes d'acquérir de nouvelles capacités et de nouer des liens nouveaux pour s'adapter à de nouvelles séries de relations économiques. Ce sont là des problèmes que le FIDA s'attache à résoudre en priorité, et l'efficacité de l'action du Fonds à cet égard dépend nécessairement d'une très large gamme de partenariats au sein desquels les agriculteurs, le secteur privé, les gouvernements nationaux jouent des rôles clés. Or, une condition préalable indispensable à l'efficacité de tout partenariat est une bonne compréhension des questions en jeu, du point de vue des ruraux pauvres.

5. Inévitablement, le débat concernant l'impact du régime commercial existant sur la pauvreté mondiale en est venu à tourner autour des questions que sont le commerce international et les prix des produits **agricoles**. Pour les pays les plus pauvres, la raison en est évidente: l'agriculture est à l'origine d'une part importante de l'emploi et du revenu national, et les exportations de produits

agricoles constituent habituellement une proportion élevée de leurs exportations totales. Pour ces pays, les revenus sont directement liés à la production agricole et la capacité d'acquérir des intrants aux exportations de produits agricoles. De leur point de vue, par conséquent, la situation actuelle est difficilement acceptable à un double titre: d'une part, il apparaît que l'actuel régime applicable au commerce de produits agricoles les défavorise systématiquement et, de l'autre, ils considèrent que ces effets néfastes sont dus aux pratiques suivies par le monde développé (subventions à l'agriculture, protection tarifaire et barrières commerciales) auxquelles les pays pauvres ont été "forcés" de renoncer dans le cadre du processus de réforme, souvent à la demande instante des pays développés eux-mêmes.

6. Dans beaucoup des pays les plus pauvres, le secteur de l'"agriculture" se compose principalement de petites exploitations et est le principal pilier des moyens de subsistance des ruraux pauvres. Il n'est pas vrai de dire que ces derniers supportent l'**intégralité** du fardeau imposé par la dépression des cours des produits agricoles sur les marchés internationaux et des prix à l'exploitation dans les pays en développement. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que, pour une large part, ce coût est **effectivement** supporté par les pauvres, particulièrement dans les pays les plus démunis. Les incidences de cet état de choses sur les efforts de réduction durable de la pauvreté sont claires: dans la mesure où le régime commercial a pour effet de réduire les rendements que les agriculteurs pauvres tirent de leurs exploitations, il constitue un obstacle au développement. Si l'on veut que le commerce contribue au contraire au développement, il faudra qu'il s'agisse d'un commerce de type différent.

7. Dans le cadre stratégique du FIDA, l'objectif consistant à améliorer l'accès des ruraux pauvres aux marchés est identifié comme l'un des principaux éléments de l'intervention que le Fonds entend mener pour créer des conditions telles que les pauvres puissent échapper à la pauvreté. Cet engagement ne se borne pas à un simple plaidoyer et une simple défense des intérêts des ruraux pauvres dans le contexte des négociations commerciales. Pour les ruraux pauvres, en effet, l'enjeu des négociations n'est pas limité à l'établissement de règles plus équitables, pas plus que l'avantage comparatif du FIDA lui-même ne réside dans le domaine des négociations commerciales multilatérales. Il s'agit plutôt d'éliminer les contraintes politiques, institutionnelles et matérielles qui empêchent les ruraux pauvres de tirer profit des possibilités qu'offre la libéralisation des échanges.

8. Le fait est que si le commerce mondial de produits agricoles est libéralisé, rien ne garantit que les revenus des ruraux pauvres augmenteront – ou augmenteront durablement. Pour cela, il faut doter les petits producteurs des pays en développement des ressources et des partenaires nécessaires pour avoir accès au marché mondial des produits agricoles et en bénéficier. L'un des aspects les plus importants de l'économie agricole mondiale n'est pas seulement que le régime commercial est à certains égards "inéquitable" mais plutôt qu'elle traverse une période de mutation qualitative dans le contexte beaucoup plus large de la transformation des relations économiques mondiales et locales. Le commerce sera certes essentiel au bien-être des petits producteurs pauvres des pays en développement, mais il devra s'inscrire dans le cadre d'une nouvelle série de relations qui renforce la position de négociation des ruraux pauvres. Il ne s'agit pas seulement d'un problème Nord-Sud, car de tels problèmes peuvent surgir également dans le commerce entre pays en développement et même à l'intérieur d'un pays. Le problème ne tient pas non plus à une série déterminée d'institutions mondiales de tutelle mais plutôt à la nécessité d'autonomiser les ruraux pauvres afin de mettre en place une série de relations et un cadre nouveaux qui leur soient plus favorables dans un système économique changeant caractérisé par de profondes disparités de richesses entre participants, le bas de l'échelle étant occupé par les petits agriculteurs des pays en développement.

II. LES MARCHÉS ET LES RURAUX PAUVRES

9. Nombreux sont ceux qui pensent qu'établir un lien entre la situation et le sort des ruraux pauvres, d'une part, et le commerce et les marchés, de l'autre, va contre le bon sens. Depuis longtemps, les idées reçues associent les ménages ruraux pauvres du monde en développement et

l'agriculture de "subsistance", celle-ci en étant venue à désigner un système dans lequel les ménages, pour survivre, doivent être indépendants de leur entourage. D'où l'idée que les ménages pauvres sont en quelque sorte isolés des systèmes commerciaux et que le problème majeur tient non pas aux règles de l'économie internationale mais plutôt à la nécessité de commencer par intégrer les ruraux pauvres à l'économie mondiale contemporaine.

10. La **réalité** des ruraux pauvres est différente. Beaucoup d'entre eux n'ont guère de terre et leurs moyens d'existence sont tributaires des marchés du travail et des marchés des denrées alimentaires. De plus, les économies agricoles ont toujours été caractérisées par des séries complexes d'échanges et beaucoup d'économies "locales" des pauvres sont déterminées depuis des siècles par différentes formes plus ou moins imposées de relations avec les économies et les marchés externes, internationaux, voire "mondiaux". Pour une large part, les sociétés agraires du monde en développement ont été intégrées il y a bien longtemps – mais souvent à des conditions peu avantageuses – à l'économie et aux systèmes de marchés en général.

11. Sur le plan pratique, les marchés et les régimes commerciaux n'ont rien de nouveau pour les petits exploitants du monde en développement. Ce qui a changé, c'est la nature de ces relations. D'un côté, l'économie monétaire a commencé à jouer un rôle capital dans la survie des ménages pauvres, la plupart d'entre eux participant aux marchés et en étant tributaires. D'un autre côté, les prix pratiqués sur le marché – aussi bien pour les cultures d'exportation que pour les produits destinés à la consommation locale – sont de plus en plus dictés par les cours sur les marchés internationaux du fait des mesures de libéralisation adoptées dans de nombreuses régions dans le cadre des processus d'ajustement structurel ainsi que du démantèlement progressif des organes gouvernementaux d'encadrement des prix comme les offices de commercialisation des produits.

12. L'accès des ruraux pauvres aux biens et aux services modernes mais aussi, de plus en plus, aux articles de première nécessité, dépend presque **intégralement** de ce qu'ils peuvent vendre et des prix qu'ils reçoivent sur des marchés locaux de plus en plus étroitement liés à la conjoncture qui prévaut sur les marchés internationaux. Autrement dit, au niveau micro, c'est seulement par l'entremise des marchés que les ruraux pauvres peuvent se procurer presque tous les biens et services nécessaires à une expansion significative de leurs avoirs productifs. Aussi importe-t-il au plus au point d'aider les ruraux pauvres et leurs organisations à tirer un meilleur parti des ressources naturelles et de leurs savoirs traditionnels, sans oublier toutefois que les produits achetés jouent **déjà** un rôle vital qui ne cessera de **croître**.

13. Beaucoup des économies rurales du monde en développement – particulièrement dans les pays les plus pauvres – sont peu différenciées. Ainsi, 54 pays en développement tirent 20% de leurs recettes d'exportation de trois produits ou moins². Plus de 40 pays tirent d'un seul produit agricole plus de 20% du total de leurs recettes d'exportation, et ce pourcentage dépasse 40% pour 12 d'entre eux. Les cultures vivrières représentent la majeure partie de la production des pauvres; il s'agit surtout de produits de grande consommation qui sont assez peu commercialisés. En outre, le revenu monétaire provient principalement d'une gamme très étroite de matières premières d'exportation et, pour les pays à faible revenu, les agro-industries locales ne génèrent que très peu de revenus et d'emplois. L'économie – y compris la sécurité alimentaire et le développement d'avoirs productifs – des pauvres repose sur cette étroite base de produits. Lorsque les cours sur les marchés internationaux d'un petit nombre seulement de produits agricoles communément exportés sont fermes, les revenus des pauvres augmentent nettement et ils investissent. Lorsqu'ils fléchissent, en revanche, les revenus baissent et les investissements productifs se contractent brutalement. Cela apparaît très clairement dans le cas des producteurs de produits "traditionnels" d'exportation mais est vrai aussi des producteurs de cultures vivrières, en particulier ceux qui écoulent leur production sur les marchés urbains aux échelons national et régional.

14. Il va de soi que la proportion de la production commercialisée par les agriculteurs pauvres des pays en développement est bien moindre que celle des producteurs du monde développé. Cependant, la valeur de la partie de la production qui **est effectivement** commercialisée revêt une importance capitale pour les perspectives de développement des ruraux pauvres au niveau micro, et il est indiscutable que cette valeur est affectée par la nature du régime commercial international. La principale question qui se pose est de savoir **à quel degré** les pauvres sont affectés par l'actuel régime commercial et, entre autres, par l'impact des distorsions artificielles, des difficultés nouvelles liées au respect des normes et des spécifications et de la surproduction.

III. L'IMPACT DU RÉGIME COMMERCIAL INTERNATIONAL

15. Environ 75% des pauvres du monde vivent en milieu rural et sont principalement tributaires, pour leur subsistance, de l'agriculture et des activités connexes. Le marché des produits agricoles est peut-être, de tous ceux que comporte le système commercial international, celui où existent les plus sérieuses distorsions. Éliminer ces dernières pourrait beaucoup contribuer à réduire la pauvreté mais les efforts entrepris à cette fin n'avancent que produit par produit, plutôt que d'être axés de façon cohérente sur l'impact que les distorsions actuelles et les perspectives de libéralisation auront sur les secteurs les plus vulnérables de la population mondiale.

16. Les exportateurs de produits agricoles des pays en développement doivent faire face sur les marchés des pays industrialisés à une protection quatre à sept fois plus élevée que ceux d'articles manufacturés. Les droits de douane, contingents et mesures de sauvegarde appliqués à des produits spécifiques ainsi que les subventions versées aux producteurs des pays industrialisés constituent des obstacles majeurs à l'accès à ces marchés des produits agricoles des pays en développement. Certes, l'impact de l'actuel régime commercial n'est pas limité à l'accès aux marchés intérieurs des pays développés et tient également au fait que les subventions à la production et à l'exportation de produits agricoles versées par ces pays ont pour effet de déprimer les cours mondiaux et les rendements ainsi que les possibilités qui s'offrent aux agriculteurs dans les pays en développement, particulièrement pour le sucre, le coton, le riz, le blé, le maïs, la viande et les produits laitiers³. Au Mozambique, par exemple, **le sucre** est un secteur qui pourrait beaucoup exporter et qui emploie quelque 23 000 travailleurs, chiffre qui pourrait atteindre 40 000 s'il était remis en état un plus grand nombre de sucreries. Cependant, le subventionnement du sucre par l'Union européenne (UE) a fait baisser les cours mondiaux de 17% environ, ce qui a considérablement réduit la viabilité de la remise en état de nouvelles sucreries dans le pays⁴. **Le coton** est l'un des produits agricoles pour lesquels l'Afrique pourrait être compétitive sur les marchés mondiaux pour peu que les règles du jeu soient égalisées. En 2001, les subventions versées aux États-Unis par les producteurs de coton se sont montées à 3,4 milliards de USD, ce qui a encouragé une surproduction et fait tomber les cours mondiaux à un niveau qui ne s'était pas vu depuis 30 ans. Alors même que les coûts de production du coton dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Centre ne représentent que le quart environ de ce qu'ils sont aux États-Unis, la région dans son ensemble a perdu de ce fait 301 millions de USD, les plus durement touchés étant les petits cultivateurs⁵. On estime que de 10 à 11 millions de ménages de la région sont tributaires du coton pour leurs moyens de subsistance et, au Bénin seulement, une augmentation de 25% des prix du coton (ce qui correspond, en gros, à l'impact qu'aurait l'élimination des subventions aux États-Unis) permettrait à 250 000 personnes de se libérer de la pauvreté⁶.

17. Sur les marchés intérieurs des pays en développement eux-mêmes, les subventions à l'agriculture versées par les pays industrialisés créent des distorsions et des difficultés pour les producteurs locaux. Ainsi, l'écoulement à des prix artificiellement bas de lait écrémé en poudre de l'Union européenne (UE) a affecté la production laitière et les petits producteurs⁷. En République dominicaine, par exemple, 20 000 éleveurs pauvres ont dû renoncer à produire du lait en 2000 par suite, principalement, du subventionnement des exportations par l'UE, le prix du lait en poudre en provenance de l'UE étant inférieur de 25% à celui du lait frais d'origine locale. Le lait écrémé qu'une société scandinave exporte dans le pays représente une valeur de quelque 66 millions d'euros (EUR)

et est actuellement subventionné par l'UE à hauteur de près de 18 millions de EUR⁸. Au Mexique, on pensait qu'avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), il faudrait 15 ans pour que les prix intérieurs du maïs tombent au niveau des cours internationaux. En fait, il a suffi de 30 mois. Entre 1993 et 2000, les importations mexicaines de maïs ont été multipliées par dix-huit et un quart du maïs consommé aujourd'hui vient des États-Unis. On estime que le subventionnement des importations de maïs a fait disparaître les moyens de subsistance de quelque 700 000 à 800 000 ménages ruraux, soit l'équivalent de 15% de la population économiquement active employée dans l'agriculture⁹.

18. En gros, on sait aujourd'hui quelles sont, d'une manière générale, les conséquences que les mesures de protection de l'agriculture ont sur les pays en développement, la question étant seulement de savoir quel est exactement son impact sur les revenus et sur la pauvreté. Selon les simulations de la Banque mondiale (Voir l'Annexe), le surcroît **statique** de revenu que les pays en développement tireraient, d'ici à 2015, de l'élimination des distorsions du commerce agricole par tous les pays a été estimé au total à 101 milliards de USD. Il y a lieu de noter toutefois que, pour une large part – jusqu'à 80% – ce surcroît de revenu proviendrait de l'élimination des restrictions au commerce imposées par les pays en développement eux-mêmes. En termes **dynamiques**, c'est-à-dire y compris les effets sur la productivité sectorielle, le surcroît de revenu pour les pays en développement serait de 240 milliards de USD d'ici à 2015. Dans ce cas également, la majeure partie, c'est-à-dire près de 70%, serait imputable à l'élimination des restrictions par les pays en développement eux-mêmes. Pour ce qui est de l'impact sur la pauvreté, le nombre d'êtres humains devant survivre sur un dollar par jour ou moins diminuerait de 61 millions d'ici à 2015¹⁰.

19. Ces chiffres et des estimations semblables de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres sources portent à conclure que des mesures tendant à réduire de façon décisive les distorsions du commerce découlant de la protection, des subventions, etc., contribueraient beaucoup à accroître les revenus dans les pays en développement. Les bienfaits qu'apporterait la libéralisation du commerce et son impact sur la pauvreté sont assez significatifs pour mettre en relief la nécessité de progresser d'urgence dans les négociations du cycle de Doha. Il est clair, simultanément, que la libéralisation du commerce n'est pas une panacée pour l'éradication de la pauvreté rurale et ne justifierait certainement pas un relâchement des efforts déployés dans d'autres domaines, comme l'engagement qu'ont pris à Monterrey les pays développés d'accroître considérablement leur aide publique au développement et les pays en développement eux-mêmes de mener à bien un processus de réformes économiques axé sur les pauvres.

20. De plus, l'impact direct d'une libéralisation des échanges sur les ruraux pauvres serait inférieur à l'ensemble des avantages qu'elle apporterait. D'un côté, il est probable que pour une large part, ces avantages iraient aux pays en développement à revenu intermédiaire, car beaucoup sont d'importants exportateurs de produits agricoles. De l'autre, une part importante irait aussi aux gros exploitants (non pauvres) des pays en développement, dont les produits sont inévitablement commercialisés à un niveau plus élevé que celui des ruraux pauvres. La conclusion doit être que l'avancement des négociations commerciales multilatérales apporterait des avantages substantiels aux pays en développement et qu'elles doivent être poursuivies. Chose encore plus importante, cela offrira à ces pays de nouvelles possibilités d'exporter leurs produits ainsi que des débouchés et des prix de nature à encourager la production au niveau des petites exploitations. Dans ce contexte, il importe au plus haut point non seulement que les négociations commerciales aboutissent, mais aussi que des mesures décisives soient simultanément adoptées pour aider les producteurs ruraux pauvres à tirer parti et à bénéficier des possibilités ainsi créées.

21. Lorsque les conditions d'accès aux avoirs (physiques, financiers, technologiques, humains et sociaux) étaient relativement égales et que des technologies à forte intensité de main-d'œuvre ont été utilisées, la croissance de l'agriculture a beaucoup contribué à réduire la pauvreté. Tel a été le cas en Indonésie, où la stratégie de développement a comporté simultanément des interventions connexes

dans les domaines des échanges, de la croissance et de la réduction de la pauvreté afin de promouvoir des investissements de nature à établir un lien entre l'agriculture et les secteurs industriels. De ce fait, chaque progression de 1% de la croissance agricole s'est traduite par une réduction de 1,9% de la pauvreté, 1,1% en milieu urbain et 2,9% en milieu rural¹¹. Tel a été le cas aussi au Viet Nam, où la réforme du commerce extérieur a été un élément d'un plus large programme de réforme des institutions publiques et des droits de propriété visant à assurer une répartition plus égale du revenu entre les régions urbaines et rurales et, à un moindre degré, entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés. Dans ce pays, la production agricole a augmenté de 4,6% par an entre 1990 et 1998, par suite, en partie, de l'explosion des exportations de café, et la proportion de pauvres parmi les populations rurales est tombée de 66% à 45%¹². En Ouganda, la production agricole non vivrière a connu un essor considérable après la libéralisation des marchés, au début des années 90, et la proportion de ruraux pauvres est tombée de 60% en 1992 à 39% en 2000 tandis que la production agricole augmentait à un rythme dépassant 4,4% par an¹³. Dans les pays où les inégalités étaient déjà marquées, en revanche, la libéralisation pure et simple des échanges a accentué les disparités de revenu, les ruraux pauvres n'ayant pas les avoirs nécessaires pour tirer parti des possibilités nouvelles offertes par les exportations¹⁴.

IV. LE COMMERCE DANS UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE

22. Pour les ruraux pauvres du monde en développement, le commerce et l'accès aux marchés **sont essentiels** à tout processus de réduction soutenue et véritable de la pauvreté. Toutefois, même en l'absence d'inégalités marquées dans la répartition du revenu, des réformes commerciales, **à elles seules**, n'affecteront pas de façon décisive les possibilités de gain et d'accès aux marchés des ruraux pauvres. Pour la plupart d'entre eux, en effet, le problème tient non seulement aux distorsions qui caractérisent les prix internationaux mais aussi au fait qu'ils ne peuvent pas créer localement les conditions qui leur permettraient de se faire une place au sein d'une "économie mondialisée" caractérisée par la baisse des prix d'un grand nombre de produits agricoles et une évolution de la demande qu'il devient pour eux, peu à peu, techniquement impossible de satisfaire. Cette incapacité est certes **exacerbée** par le régime commercial, mais celui-ci n'en est **pas la cause**, et sa réforme ne **l'éliminerait pas** pour autant. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que l'actuel système commercial offre néanmoins des possibilités d'accroissement des exportations que des pays comme le Viet Nam ont su exploiter.

23. Comme indiqué ci-dessus, il ressort des études qui ont été faites au sujet de l'impact d'une libéralisation des échanges que ses effets sur la production, les revenus et la répartition dépendent directement des structures institutionnelles, politiques et sociales des pays en cause. Cette constatation peut être élargie et présentée en termes différents: la capacité des ruraux de se tailler une place rentable et stable dans le système commercial dépend des caractéristiques institutionnelles, politiques et sociales de leur environnement local et national et de la façon dont elles s'intègrent à celles de l'environnement extérieur. Il est peu probable que la libéralisation des échanges, en soi, génère "automatiquement" un environnement local propice au développement économique et social des ruraux pauvres. Toutefois, **un environnement local favorable aux petits exploitants est sans doute aussi une condition nécessaire – même si elle n'est pas suffisante – pour que les ruraux pauvres puissent prendre place de façon viable sur les marchés**. Pour les pauvres, cet "environnement" comprend non seulement l'accès à la terre et à l'eau, au capital, à des technologies appropriées et à l'information, mais aussi la possibilité de s'organiser et de s'associer pour s'attaquer à leurs problèmes communs. Ces conditions sont au nombre de celles qui doivent être réunies pour que n'importe quelle entreprise puisse se développer. Elles sont tout aussi nécessaires au développement des entreprises des pauvres, à la différence cependant que, pour ces derniers, une possibilité de s'organiser est encore plus indispensable.

24. Mais qui sont les ruraux pauvres, et dans quelle mesure leur environnement politique, institutionnel et matériel et leurs ressources se prêtent-ils à l'amélioration de leur compétitivité sur les

marchés mondiaux? Les ruraux pauvres sont ceux qui ont le moins accès à la terre et à l'eau et dont le contrôle sur les quelques ressources qu'ils ont est le plus tenu. Habituellement, ils n'ont guère accès aux établissements financiers formels pour se procurer quelque capital que ce soit. Souvent, ils n'ont qu'un accès très limité aux technologies modernes répondant à leurs besoins et ce sont eux qui sont les moins préparés à créer et à gérer des associations d'un type moderne. Le plus fréquemment, il s'agit de femmes, que des obstacles qui leur sont propres (par exemple peu de droits de propriété et une participation et un accès limités au processus de prise de décisions) empêchent d'avoir accès aux ressources et aux possibilités de développement. Il s'agit souvent aussi de groupes socialement marginalisés – et notamment de populations autochtones et tribales – auxquels les responsables du développement d'institutions et de services modernes n'ont que trop fréquemment tourné le dos. C'est de **ces groupes** que dépendent le développement et l'exploitation de possibilités commerciales d'importance capitale dans nombre des pays les plus pauvres et c'est des efforts de ces groupes **eux-mêmes** que dépend la réduction de la pauvreté rurale.

L'aide aux communautés reculées et marginales

Les projets financés par le FIDA tendent à renforcer les capacités et les compétences des ruraux pauvres dans les régions montagneuses et à améliorer l'infrastructure rurale de sorte qu'ils puissent bénéficier des nouvelles possibilités qui s'offrent sur les marchés. Dans le cadre du projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest du Népal, le Fonds, en collaboration avec une organisation non gouvernementale et un centre international de recherches, aide les agriculteurs à cultiver des plantes médicinales de haute valeur qu'achètera un fabricant de médicaments ayurvédiques du secteur privé sur la base d'une exploitation sous contrat, ce qui évitera aux producteurs pauvres d'être exploités par des intermédiaires. Au Bhoutan, les agents de vulgarisation qui travaillent au projet de développement régional de Tashigang et Mongar entrepris avec l'appui du FIDA ont signalé que les agriculteurs, maintenant qu'ils pouvaient grâce aux nouvelles routes avoir accès aux marchés pour y vendre leurs récoltes, se montraient plus disposés à profiter des services de vulgarisation qui leur étaient offerts et utilisaient plus fréquemment des intrants, des crédits et des pratiques agricoles améliorées. En outre, les routes sont pour les familles d'agriculteurs le seul moyen d'avoir accès aux services de santé et d'éducation et de se procurer des articles de première nécessité.

25. Pour le monde **en développement**, il se peut que la libéralisation ait atténué certaines des contraintes qui empêchaient les ruraux pauvres d'améliorer leurs moyens de subsistance, comme des institutions publiques qui parfois n'encourageaient guère l'augmentation des revenus ruraux. Dans le monde **développé**, la libéralisation ouvrira peut-être de plus grandes possibilités commerciales (et une participation plus rentable des petits producteurs des pays en développement). Cependant, dans aucun des deux cas, la libéralisation n'a éliminé ni n'éliminera les problèmes structurels auxquels se heurtent les ruraux pauvres qui cherchent à gagner leur vie sur les marchés. Pour réduire la pauvreté rurale et stimuler l'expansion nationale grâce à une participation accrue et plus rentable au commerce des petits producteurs, il faudra mettre en place un cadre matériel, organisationnel et politique qui tende directement à éliminer les problèmes et les contraintes auxquels sont confrontés les petits producteurs, sous toutes leurs dimensions sociales et sexospécifiques, et qui inverse le processus d'exclusion des pauvres qui caractérise depuis si longtemps les institutions et les politiques.

26. Si la libéralisation signifie que toutes ces questions doivent être abordées d'une façon qui respecte les principes du marché et tient compte du rôle réduit qui incombe aujourd'hui à l'État, d'innombrables indications montrent que des solutions durables à l'ensemble des problèmes des ruraux pauvres **ne relèvent pas de la génération spontanée**. Il est vrai que l'on a constaté dans le sillage de la libéralisation une intensification de l'activité du secteur privé dans des domaines clés (commerce, finance, technologie) mais, dans une large part, cela n'a affecté que de façon marginale le secteur des petits exploitants. Les relations et les institutions qui revêtent une importance critique pour les petits exploitants doivent être **construites** en étroite collaboration entre les ruraux pauvres, le secteur privé, les pouvoirs publics et les donateurs. Il s'agit d'un domaine dans lequel l'engagement

des pouvoirs publics et l'appui des donateurs revêtent une importance capitale et dans lequel les efforts se sont dangereusement relâchés, aussi bien les pouvoirs publics que les donateurs ayant axé leurs efforts de développement rural sur les services sociaux aux dépens de l'édification du nouveau cadre institutionnel et des nouvelles relations qui sont essentielles au bon fonctionnement d'une économie de marché parmi les ruraux pauvres.

Viser le haut de gamme

Au Rwanda, quelque 28 000 familles rurales bénéficient du projet de développement des cultures de rente et d'exportation réalisé avec l'appui du FIDA. Presque tous ces ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté et beaucoup d'entre eux sont dirigés par des femmes. Le projet vise à maximiser et à diversifier leurs revenus en mettant l'accent en particulier sur les cultures de café et de thé et de nouvelles cultures de rapport et d'exportation. Le projet, auquel est associée l'Organisation de défense du commerce équitable, Twin Trading Ltd (TWIN) en qualité de partenaire technique, aidera les petits planteurs de café à constituer des sociétés coopératives primaires et à produire du café de haute qualité et appuiera la création d'installations modernes de torréfaction du café qui, à terme, seront reprises par les sociétés coopératives constituées par les planteurs. S'agissant du thé, le projet aidera à privatiser un grand domaine appartenant à l'État en le lotissant et en le répartissant entre 4 000 petits exploitants pauvres, aidera à constituer des sociétés coopératives primaires créées par les participants au programme de redistribution des terres et formera leurs membres et financera la construction d'une installation de traitement du thé qui sera elle aussi, peu à peu, reprise par les coopératives. En outre, le projet aidera à développer de nouveaux débouchés pour les petits producteurs de cultures de rente et d'exportation, appuiera la réalisation d'études de marché, fournira une assistance pour la formation des groupes d'agriculteurs désireux d'exploiter de nouvelles cultures de rente et d'exportation en leur offrant des services de crédit et aidera ces groupes à nouer des relations commerciales avec des distributeurs intermédiaires.

27. Tel est précisément le but du cadre stratégique du FIDA, à savoir la création de bases sur lesquelles les ruraux pauvres puissent, dans une économie mondialisée, créer des moyens de subsistance nouveaux et plus solides. Beaucoup de "solutions" jadis appliquées par le secteur public sont dépassées et beaucoup des solutions classiques du secteur privé ne sont pas directement applicables, étant inspirées d'un secteur privé n'ayant aucun élément commun avec une multitude de très petits producteurs. Ces questions appellent la mise en œuvre de nouvelles approches et la création de partenariats afin d'aider à trouver des interventions locales de nature à résoudre durablement les problèmes qui entravent la compétitivité et l'investissement des petits exploitants.

V. CERTAINS DES PRINCIPAUX DÉFIS DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE POUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES PETITS EXPLOITANTS

28. Il est essentiel, dans les pays en développement, de s'attaquer aux problèmes génériques liés à la "commercialisation" de la production des petits exploitants si l'on veut que ces derniers puissent avoir accès aux biens et aux services essentiels à leur développement. Cependant, on ne peut pas dire que des interventions génériques, **à elles seules**, résoudre les problèmes que connaissent de plus en plus fréquemment les petits exploitants sur les marchés internationaux. Les petits exploitants réalisent des échanges concrets dans des conditions concrètes. Ces conditions concrètes sont celles d'une économie internationale parvenue à une étape spécifique et particulière de développement, c'est-à-dire une économie internationale en cours de **mondialisation**. La mondialisation a de multiples dimensions mais, aux fins de la **présente** discussion, les principaux aspects de la mondialisation qui affectent la situation rurale dans les pays en développement sont notamment les suivants:

- les structures économiques, partout dans le monde, s'orientent rapidement vers une situation dans laquelle les relations avec les marchés constituent la clé de l'organisation de la vie économique et influent de plus en plus sur tous les aspects du processus de production et de consommation;

- la demande des produits d'exportation est très concentrée dans les pays développés, où la consommation finale, indépendamment des produits de base, est hautement diversifiée et où les articles finis comportent un très fort élément de valeur ajoutée par rapport à la valeur des matières premières;
- le fait qu'un nombre limité de circuits de distribution du monde développé absorbe la majeure partie des produits frais exportés reflète une asymétrie extraordinaire entre le producteur, d'une part, et le négociant ou l'acheteur, de l'autre; et
- on constate une divergence croissante entre les produits que consomment les agriculteurs des pays en développement et ceux qu'ils doivent produire pour les consommateurs des pays développés. La production pour l'exportation suppose des modes de production et de commercialisation qui sont de plus en plus étrangers à leur expérience ainsi qu'à leurs connaissances et aux technologies traditionnelles. De ce fait, ces agriculteurs sont de plus en plus tributaires de connaissances, de compétences et d'informations de l'extérieur ainsi que d'intermédiaires commerciaux pour organiser le processus de production lui-même.

29. Les incidences de ce qui précède sur la situation des petits exploitants sur les marchés internationaux sont sans doute considérables en ce qui concerne aussi bien la composition future de la production que la nature des relations économiques indispensables à la rentabilité des opérations. La première question fait naître la possibilité que les exportations agricoles "traditionnelles" des pays en développement vers les pays développés continuent d'être caractérisées par une baisse des prix réels et une forte instabilité des cours. Les prix de la plupart des produits agricoles très exportés suivent depuis longtemps une tendance à la baisse et il est probable qu'ils continueront de diminuer à mesure que la nécessité d'accroître la production destinée aux marchés entraînera une concentration relative de l'expansion dans les cultures dont la production peut être accrue rapidement même lorsque les institutions et les systèmes de prestation de services sont faibles. Regrettablement, ce processus risque fort d'accélérer le déclin à long terme des prix réels (et des rendements pour les petits exploitants en l'absence d'augmentation continue de la productivité) et d'aggraver l'instabilité des prix, dont la baisse entraînera des réorientations majeures et rapides de la production d'un produit à l'autre, à l'intérieur d'une gamme étroite de choix. C'est précisément ce phénomène que l'on a constaté récemment dans le secteur du café lorsque le Viet Nam a considérablement et rapidement accru sa production de café *Robusta*, ce qui a entraîné de fortes pressions à la baisse des cours internationaux et, bien qu'avec un certain décalage, une diversification marquée des producteurs de café (les petits exploitants sont à l'origine de 70% de la production mondiale de café) vers d'autres produits relativement simples.

**Tendances des prix de produits sélectionnés de 1970 à 2000, en USD constants de 1990
(en cents par kilogramme)**

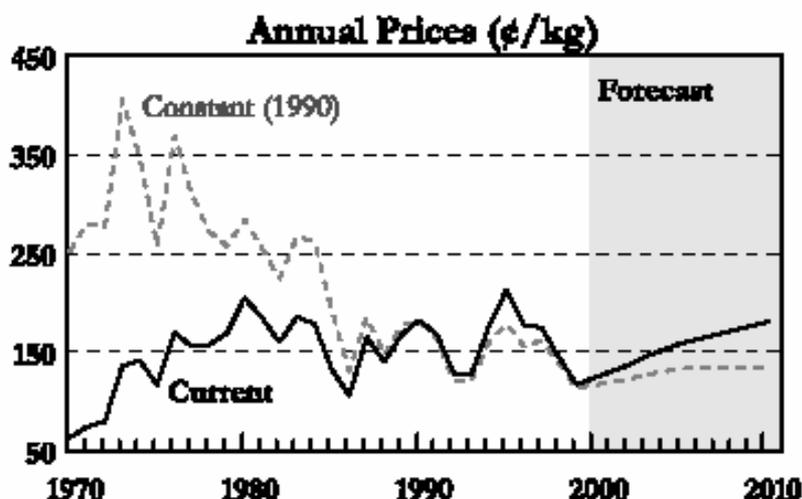
	1970	1980	1990	2000
Coton	241,1	261,7	181,9	133,7
Café <i>Arabica</i>	408,8	490,0	197,2	197,1
Café <i>Robusta</i>	325,7	411,7	118,2	93,7
Cacao	240,6	330,5	126,7	93,0
Sucre (cours mondial)	29,32	80,17	27,67	18,5

Source: Commission européenne (2003). Document de travail établi par les services de la Commission, *Agricultural Commodity Trade, Dependence and Poverty: An analysis of Challenges facing Developing Countries*.

30. En fait, cela porte à conclure que les revenus que les petits exploitants tirent du commerce agricole ne pourront être soutenus et accrus que s'ils réussissent à se diversifier constamment vers des produits moins "surpeuplés" (du fait d'un accès plus difficile aux marchés pour des raisons économiques, techniques ou écologiques). Il ne s'agit pas seulement de découvrir de nouveaux

créneaux pour les ruraux pauvres (par exemple production biologique, commerce équitable, produits forestiers non ligneux, etc.) mais surtout de **continuer** à innover dans un processus de révolution permanente de la production et des échanges. Il s'agit là d'un défi formidable si l'on considère que, dans le monde en développement, les services d'appui à l'agriculture fournis par l'État n'ont souvent guère réussi à aider les petits exploitants à produire et à vendre des produits même de grande consommation. Étant donné la contraction des services publics liée au nouveau rôle de l'État, il est difficile d'imaginer comment ce problème critique pourrait être résolu dans le contexte des modèles classiques de prestation de services. En définitive, la question sera sans doute de savoir non pas tant comment le secteur public relèvera ce défi mais plutôt comment on pourra garantir la participation du secteur privé.

Prix du coton, 1970-2001



Source: Banque mondiale, *2000 Global Commodity Markets*, avril 2000.

31. Cette participation est critique étant donné les spécifications de plus en plus précises et exigeantes des produits que demandent les industries de transformation et les distributeurs des pays développés. Une configuration sans doute "idéale" pourrait être l'établissement de relations encore plus étroites entre le producteur et une entreprise de transformation en amont qui exercerait sur lui un contrôle serré, situation qui pourrait donner aux petits exploitants un accès aux marchés mais qui soulève toute une série de questions liées au pouvoir de négociation du petit producteur. Une étude récente du FIDA sur les systèmes de culture contractuels en Afrique orientale et australe¹⁵ a mis en relief à la fois les avantages que des rapports étroits avec le secteur privé peuvent apporter en ce qui concerne l'accès aux marchés et au financement et les tensions internes qui entraînent si souvent la rupture de ce type de relations.

32. Les exemples de liens structurés entre de grandes entreprises de transformation et les négociants et les petits producteurs sont foison mais ne sont aucunement un motif d'optimisme. Dans le cas du commerce de produits horticoles entre la Chine et le Japon, la rigueur des normes phytosanitaires japonaises (qui ne peuvent pas être ramenées simplement à un moyen de faire obstacle aux importations mais qui doivent être considérées aussi comme un aspect de la demande de consommateurs avisés) a entraîné une concentration des exportations entre les mains des gros producteurs chinois ou la création de coentreprises dans lesquelles le distributeur japonais est directement associé à l'organisation d'une production à plus grande échelle contrôlée de près. Au Kenya, le pourcentage de la florissante industrie d'exportation de produits horticoles imputable aux petits exploitants a beaucoup diminué du fait des difficultés qu'ont ces derniers à maintenir et à documenter la qualité des produits et le respect des normes phytosanitaires.

La libéralisation du commerce en Chine: le passage a une production de plus haute valeur

Pour aider les agriculteurs des régions montagneuses reculées de la Chine à s'orienter vers des produits de haute valeur et à forte intensité de main-d'œuvre comme les fruits, les légumes et les produits de l'élevage, les projets financés par le FIDA tendent à renforcer les capacités et les compétences des ruraux pauvres et à améliorer l'infrastructure rurale. Pour ces agriculteurs, il est plus difficile de s'orienter vers ce type de production car leurs connaissances, les technologies et l'infrastructure existantes sont insuffisantes. Aussi les activités primaires à plus forte valeur ajoutée rendues possibles par les nouveaux débouchés peuvent-elles permettre à ces agriculteurs d'avoir une part des avantages apportés par la libéralisation du commerce. Aux termes des engagements qu'elle a assumés à l'égard de l'OMC, la Chine doit ramener le taux moyen des droits de douane perçus sur les produits agricoles de 22% à 17,5%. Du fait de l'élimination des mesures de protection du secteur du maïs, la Chine en deviendra sans doute un gros importateur, ce qui aura pour effet de réduire les revenus des millions de Chinois qui sont tributaires de la culture de ce produit et des activités connexes s'ils ne peuvent pas passer à la production plus lucrative de récoltes de haute valeur et simultanément à forte intensité de main-d'œuvre.

33. Les petits exploitants peuvent, s'ils sont associés au secteur privé, participer très efficacement à la production de denrées de plus grande valeur, et le problème consiste à déterminer quelles en sont les caractéristiques en font des partenaires attrayants (ou peu intéressants) dans de tels systèmes et à faire en sorte qu'ils reçoivent un appui actif pour les aider à développer leurs avantages compétitifs. Il est manifestement dans l'intérêt du secteur privé de tirer parti de ce potentiel. Cependant, l'intérêt qu'il pourrait avoir à participer au **développement** et au **maintien** des avantages potentiels de la production des petits exploitants est moins clair.

L'exploitation du créneau des produits naturels en Afrique australe

PhytoTrade Africa est une association commerciale dont les membres s'emploient à stimuler le développement d'une industrie des produits naturels à laquelle puissent activement participer les communautés rurales pauvres qui vivent dans les régions arides d'Afrique australe. Créée en 2001 avec un appui du FIDA, l'association compte actuellement 45 membres, dont des acteurs du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche. Fidèle à son objectif de développement, PhytoTrade Africa met l'accent sur les produits dérivés d'espèces qui doivent être récoltées à l'état sauvage, travail à forte intensité de main-d'œuvre qui privilégie les producteurs ruraux pauvres. En outre, l'association n'admet comme membres que ceux qui sont disposés à souscrire aux principes du commerce équitable et d'une exploitation écologiquement rationnelle. Entre autres activités, l'association investit dans la recherche-développement de nouveaux produits, fait des études de marché et aide ses membres à nouer des relations d'affaires avec des acheteurs pour l'exportation et fournit à ses membres des services consultatifs techniques et de gestion. Entre autres réalisations récentes, il y a lieu de citer la signature avec trois grandes sociétés internationales du secteur des produits naturels d'accords prévoyant la réalisation conjointe d'activités de recherche-développement et la mobilisation de 600 000 USD d'investissements complémentaires dans la recherche-développement; l'obtention pour ses membres de 4 millions de USD de commandes de pulpe de fruit de baobab et d'huile de marula, et la conclusion avec deux importantes sociétés mondiales de bioprospection d'accords de recherche sur des produits pharmaceutiques de haute valeur. En janvier 2004, l'association doit lancer la phase II de son plan stratégique et, selon les projections, sa mise en œuvre pourrait se traduire par un chiffre d'affaires annuel de 16 à 24 millions de USD au profit de 84 000 producteurs.

34. Il existe effectivement pour les petits exploitants des possibilités de se diversifier dans des cultures de plus haute valeur (et à plus haut rendement) et, dans beaucoup de ces domaines, ils possèdent un avantage comparatif (par exemple du fait de la forte intensité de main-d'œuvre de la

production). Toutefois, ils sont tous confrontés à un dilemme commun: ils cherchent à accroître leurs revenus en augmentant la production mais la demande de produits agricoles dans les pays développés progresse beaucoup plus lentement pour les matières premières que pour les produits traités. Autrement dit, les perspectives de rentabilité sont apparemment bien meilleures dans le secteur des agro-industries (au sens le plus large du terme) que pour la production de matières premières. L'écart entre les prix à la consommation et à la production ne cesse de se creuser, les producteurs ne touchant que de 4% à 8% du prix final pour le coton et le tabac et que de 11% à 24% pour le jute et le café. On constate souvent que ce sont les détaillants qui ont la part du lion dans les bénéfices qu'apporte une production diversifiée. Il ressort par exemple d'une étude de la chaîne de valeur ajoutée des légumes frais produits en Afrique pour le marché européen qu'environ 27% du prix final allait au détaillant tandis que la part revenant au producteur était de 12% pour un légume comme les haricots verts au Zimbabwe et de 14% pour les légumes frais au Kenya¹⁶.

Les possibilités offertes par l'agriculture biologique

Les agriculteurs des pays en développement cherchent de plus en plus à tirer profit des possibilités qu'offre le marché des produits biologiques, dont le taux annuel de croissance est d'environ 10% à 20%. Pour ce faire, ils doivent surmonter les problèmes tenant à l'absence d'infrastructure et de connaissances techniques, à l'insuffisance des informations sur les marchés, à la complexité des processus d'homologation et au manque de financement. En 2003, le FIDA a appuyé le lancement d'un projet de développement de l'agriculture biologique dont devraient bénéficier quelque 1 800 petits producteurs du Guatemala et du Honduras, pays qui souffrent l'un et l'autre d'une pauvreté rurale aigüe. Ce projet a pour objectif de faciliter le processus de transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agriculture biologique pour les petits agriculteurs et d'appuyer l'établissement de liens entre les organisations de production, d'homologation et de commercialisation. Le projet met un accent marqué sur le processus d'innovation et d'apprentissage afin de trouver le meilleur moyen de fournir un appui aux petits agriculteurs. S'il réussit, il sera reproduit, et à plus grande échelle, dans d'autres pays.

35. On dit souvent que le faible pourcentage que le prix à la production représente dans le prix final à la consommation des produits agricoles résulte de pratiques monopolistiques et de relations d'exploitation. Ces types de phénomène caractérisent **effectivement** parfois à certains égards les relations commerciales dans lesquelles interviennent les petits exploitants et les ruraux pauvres, mais cela ne signifie pas (seulement) que les circuits de commercialisation et de traitement doivent être transformés dans le sens d'une plus grande équité. Trois aspects importants doivent être pris en considération. Premièrement, une valeur substantielle est ajoutée entre le producteur de matières premières et le consommateur (sur le marché des pays développés). Deuxièmement, dans les pays développés, le consommateur semble plus disposé à payer cette valeur ajoutée (ou ce qu'elle représente physiquement) qu'un volume accru de produits "bruts". Troisièmement, **les pays en développement en général, et les ruraux pauvres en particulier, n'ont qu'une présence très réduite dans les activités à l'origine de cette valeur ajoutée.** Le défi consiste par conséquent non pas à "démanteler des monopoles" mais plutôt à créer pour les ruraux pauvres des pays en développement les conditions nécessaires pour qu'ils puissent s'intégrer à la chaîne de valeur ajoutée. Si on veut que l'avenir des régions rurales demeure étroitement lié à l'agriculture, un devenir moins pauvre exigera inévitablement le développement des activités qui ajoutent de la valeur en milieu rural, activités auxquelles puissent participer les ruraux pauvres, soit directement dans le contexte des activités de production, de traitement ou de manutention, soit comme employés d'entreprises locales de plus grande envergure. Cela suppose une profonde transformation de l'environnement de nature à promouvoir le développement industriel et les investissements dans l'industrie dans de nombreux pays en développement, où les coûts effectifs de transaction sont très élevés. Cela suppose aussi une réforme majeure des règles qui régissent les échanges mondiaux, caractérisées par des droits de plus en plus élevés sur les articles finis ou semi-finis en comparaison de ceux auxquels sont sujettes les matières premières. Le tableau ci-après, qui donne des exemples de progressivité des droits, illustre

une importante réalité sous-jacente du régime appliqué au commerce des produits agricoles: le monde développé entoure d'une grande protection non seulement sa production agricole mais aussi ses agro-industries. En fait, les produits agricoles traités sont soumis à des droits de douane plus élevés que les matières premières.

36. Comme les droits appliqués aux produits traités et semi-traités sont beaucoup plus élevés que ceux qui frappent les produits bruts, la progressivité des droits décourage les investissements dans les opérations locales de traitement et contribue beaucoup à entraver la diversification vers des produits traités, qui créerait de nouvelles possibilités d'emploi. Étant donné la forte élasticité par rapport au revenu des opérations de traitement, ceux qui cherchent à rehausser le rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté auraient intérêt à accorder plus d'attention à des questions comme le régime appliqué aux produits traités, la progressivité des droits et l'emploi rural. La production et les exportations de matière premières agricoles sont importantes mais demeureront sans doute à l'avenir aux échelons inférieurs de la chaîne. Les exportations de produits agricoles traités ont augmenté au rythme de 6% par an pendant les années 1981-2000 tandis que, pendant la même période, les exportations de produits agricoles primaires ne se sont accrues que beaucoup plus lentement, à un rythme de 3,5% par an seulement. En outre, la part des pays en développement dans les exportations de produits agricoles traités est en diminution et est tombée de 53% du total mondial en 1981-1990 à 48% en 1991-2000.

Progressivité des droits

Produit	Degré de traitement	Droits de douane*		
		États-Unis	UE	Japon
Cacao	Fèves	0	0	0
	Chocolat	6,9	21,1	21,3
Café	Vert	0	0	0
	Torréfié	0	9,0	12,0
Sucre	Brut	32,8	134,7	224,9
	Raffiné	42,5	161,1	328,1
Oranges	Fraîches	3,5	16,7	24,0
	Jus	11,0	34,9	31,0

*Droit final moyen consolidé sur la base de la nation plus favorisée (moyennes simples au niveau de 6 chiffres du système harmonisé).

Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2003). *FAO Support to WTO negotiations, Major constraints to trade in processed agricultural products confronting developing countries.*

VI. QUELQUES QUESTIONS CLÉS

37. L'organisation du commerce international de produits agricoles est faussée aux dépens des producteurs des pays en développement, qui comptent une forte proportion de ruraux pauvres, particulièrement dans les pays les plus démunis. Il importe, si l'on veut promouvoir l'expansion future et la réduction de la pauvreté dans bien des régions du monde en développement, d'éliminer ces graves distorsions. Toutefois, l'avenir des 900 millions de ruraux pauvres qui, de par le monde, vivent dans une pauvreté absolue ne dépend pas seulement d'une redistribution des avantages du système agricole mondial existant, mais aussi de la mesure dans laquelle les ruraux pauvres seront autonomisés de façon à pouvoir s'adapter à un nouveau système mondial en gestation qui soulève pour eux des problèmes majeurs. À cette fin, il faudra mettre en œuvre des capacités, des activités et des relations tout à fait nouvelles.

38. Or, il est rare que les stratégies de réduction de la pauvreté tiennent compte du rôle capital des marchés, identifient les contraintes et les problèmes critiques auxquels se heurtent les ruraux pauvres en matière de commerce de produits agricoles et comportent un programme approprié de réforme des politiques, de développement des institutions et de renforcement des capacités des agriculteurs. Certes, les pays en développement mettent un accent de plus en plus net sur la nécessité de "commercialiser" le secteur des petites exploitations, sans toutefois guère analyser ce que cela exigera dans l'actuel contexte national et mondial. Du point de vue du développement, c'est – au niveau des décideurs surtout – de l'OMC et du cycle de Doha que l'on attend un impact sur le commerce et la réduction de la pauvreté, alors même que les gouvernements et leurs partenaires de développement devraient **s'attaquer d'ores et déjà aux problèmes auxquels sont confrontés les producteurs ruraux pauvres, qui les empêchent de tirer parti des possibilités nouvelles qui s'offrent sur les marchés.**

39. Les théoriciens et les praticiens du développement n'ont pas encore fait porter leur attention sur les aspects concrets du développement des débouchés pour les petits exploitants dans une perspective structurelle et sur le moyen à long terme. Bien qu'il n'y ait pas encore de réponses à ces questions, on en sait assez pour pouvoir affirmer qu'elles ne résident pas simplement dans une intensification ou un perfectionnement des efforts du passé. L'expérience que le FIDA a tirée de la mise en œuvre de son cadre stratégique, particulièrement dans les domaines de l'accès aux marchés et des liens avec les marchés, a conduit à se poser un certain nombre de questions fondamentales qui remettent en cause les "réponses" communément admises. Certaines d'entre elles sont les suivantes:

L'accent qui a habituellement été mis sur les cultures de base dans les programmes d'appui au développement des petites exploitations est-il un filet de sécurité ou un piège?

40. L'aide au développement agricole axée sur les ruraux pauvres a tendu en priorité à stimuler leur production vivrière afin de renforcer ainsi leur sécurité alimentaire. Dans le contexte des distorsions qui caractérisent actuellement le régime commercial international, cela signifie que les petits exploitants produisent précisément les denrées de base qui sont soumises à une protection élevée sur les marchés des pays développés et qui sont écoulées à bas prix sur les marchés internationaux et sur ceux des pays en développement du fait de la surproduction (et des subventions à la production) dans les pays développés. En pareilles circonstances, et tout en reconnaissant l'importance de la production de denrées de grande consommation, donner à l'aide au développement une orientation plus large de manière à promouvoir la diversification des cultures aurait peut-être un impact plus marqué sur la réduction de la pauvreté rurale. Dans le même temps, il importe de remédier aux défaillances des marchés et à l'insuffisance de l'infrastructure, qui obligent souvent encore les ruraux à produire pour se nourrir même s'ils peuvent avoir des avantages comparatifs dans d'autres domaines.

Les coopératives de producteurs sont-elles l'élément déterminant d'une augmentation des revenus des petits exploitants dans une économie mondialisée?

41. La reconnaissance des déséconomies d'un commerce faisant intervenir une multitude de très petits producteurs et l'asymétrie extraordinaire du pouvoir économique entre les petits producteurs individuels et les acteurs nationaux et internationaux sur les marchés mondiaux se sont conjuguées pour susciter un regain d'intérêt pour les coopératives et les associations de ruraux pauvres. Dans beaucoup de pays en développement, les coopératives et les organisations semblables **ont effectivement** joué un rôle important dans les systèmes d'exportation de cultures "tropicales" et les coopératives représentent indubitablement **aujourd'hui**, dans beaucoup de pays développés, d'importantes formes d'organisations pour les petites et moyennes exploitations. On pourrait donc supposer que les coopératives et les entités semblables pourraient être une solution viable aux problèmes que connaissent aujourd'hui les petits exploitants des pays en développement.

42. Ces types d'organisations de ruraux pauvres peuvent jouer un rôle efficace, voire vital, en s'acquittant de certaines tâches essentielles à l'amélioration des conditions dans lesquelles travaillent les petits exploitants, en particulier en regroupant les achats de produits à commercialiser, en organisant un accès aux services financiers et aux technologies de base et en atténuant l'asymétrie des relations entre les petits exploitants individuels et les gros opérateurs en amont. Toutefois, les coopératives d'agriculteurs pauvres peuvent rarement, à elles seules, remédier aux problèmes techniques, financiers et commerciaux qui caractérisent de plus en plus un système commercial mondialisé. L'établissement de liens avec le secteur privé structuré et les grandes entreprises privées apparaît par conséquent comme indispensable si l'on veut que les ruraux pauvres puissent pouvoir exploiter nombre des possibilités commerciales qui s'offrent à eux. Tel est d'ailleurs déjà le modèle prédominant pour les petits producteurs qui vendent des produits non traditionnels sur les marchés mondiaux. **La question est de savoir dans quelle mesure l'importance de ces liens avec le secteur privé est reconnue et quels sont les efforts qui doivent être déployés pour créer des conditions telles pour qu'aussi bien le secteur privé que les petits agriculteurs puissent les développer, comme cela est d'ailleurs dans leur intérêt commun.**

Ceux qui s'aident eux-mêmes

Pendant plus de 50 ans, l'arachide a été la principale source de recettes d'exportation et l'une des principales sources de revenus pour plus de 300 000 ménages du centre du Sénégal. Au cours des dix dernières années, cependant, la concurrence exercée par les huiles végétales importées s'est intensifiée. Pour que les producteurs sénégalais puissent rester compétitifs face à un environnement international de plus en plus difficile, les coûts de commercialisation (considérablement gonflés par le passé du fait de l'intervention de l'État) doivent diminuer mais d'une façon qui, en définitive, profite aux producteurs. À cette fin, le FIDA a mis sur pied un programme pilote pour aider les organisations communautaires de producteurs à se doter des moyens nécessaires pour s'acquitter d'un certain nombre de tâches clés concernant la commercialisation des arachides et la fourniture d'intrants. Les quatre coopératives créées dans quatre districts ruraux ont pu rassembler et livrer de grandes quantités d'arachide aux huileries, tâche précédemment accomplie par ces dernières de façon peu efficace mais très coûteuse. Les mêmes coopératives et les producteurs ont organisé un système de multiplication et de distribution de semences. Des initiatives de ce type constituent des mesures d'accompagnement d'une importance critique lorsqu'il faut réformer les marchés pour améliorer la compétitivité. Grâce à ce programme, un certain nombre de groupes d'agriculteurs ont pu vendre leur arachide à des prix décents, être payés à temps et commencé à multiplier les semences malgré l'effondrement presque total du système public de distribution des semences.

43. Ce problème ne sera pas résolu par l'appui assez modeste apporté au développement du secteur des micro et des petites entreprises rurales (qui ne peut pas, sauf de façon très subordonnée, contribuer beaucoup à établir des liens efficaces avec les marchés des produits de haute valeur et des produits traités). Il ne le sera non plus seulement par des mesures de stimulation de l'activité au niveau macro. Il faudra pour cela que les gouvernements et les donateurs fournissent une assistance majeure expressément orientée vers les éléments spécifiques qui peuvent rapprocher les petits exploitants (parfois organisés mais pas toujours) et le secteur privé. Il faudra également que les gouvernements et les organismes d'aide au développement élaborent des approches novatrices pour fournir un appui à l'établissement de relations directes entre les agriculteurs et les grandes entreprises privées. L'objectif devra néanmoins être de créer des conditions dans lesquelles ces relations privées soient plus faciles à établir et soient plus rentables de part et d'autre, et non de les déplacer par des modèles publics ou "sociaux" qui peuvent paraître plus efficaces et plus équitables dans l'immédiat mais dont la durabilité est en fait douteuse.

La production agricole et les petites entreprises rurales sont-elles, à elles seules, la clé du développement rural et de la réduction de la pauvreté rurale?

44. S'il est difficile pour les petits exploitants de pénétrer les segments les plus rentables des marchés agricoles mondiaux pour profiter de leur développement et si la production de denrées de grande consommation n'offre guère de perspectives particulières d'accroissement des revenus des ruraux pauvres, force est sans doute de conclure que la production agricole directe n'est peut-être pas le meilleur moyen de réduire la pauvreté pour une proportion significative de ruraux pauvres. Il semblerait par conséquent qu'il faille envisager de beaucoup plus près la question de la valeur ajoutée et de l'emploi dans la chaîne de valeur agricole et replacer les efforts de réduction de la pauvreté rurale dans la perspective de l'emploi rural en général plutôt que seulement dans celle de la production agricole. De ce fait, il se peut aussi qu'il soit nécessaire, pour réduire la pauvreté rurale (lorsqu'une migration vers des villes pouvant absorber de la main-d'œuvre dans un emploi plus productif ne constitue pas une solution viable), de ne pas privilégier non plus une production indépendante à petite échelle mais plutôt une situation faisant une large place à l'emploi dans de plus grandes entreprises agro-industrielles.

Faut-il penser non seulement au commerce Nord-Sud mais aussi au commerce Sud-Sud?

45. Le débat concernant la corrélation qui existe entre la pauvreté et l'organisation des échanges a tourné surtout autour des rapports entre groupes de pays développés et groupes de pays en développement. Manifestement, les mesures de protection et les subventions des pays développés affecteront en toutes circonstances les petits exploitants pauvres. Mais ce n'est pas à dire pour autant que les marchés des pays développés soient les marchés "logiques" pour les producteurs de pays en développement ni qu'une transformation du régime commercial leur permettra à tous, ou à la plupart d'entre eux, de sortir de la pauvreté. Comme, du fait de leur nature changeante, il est difficile de pénétrer les marchés des pays développés et d'en tirer profit, il se peut que les "marchés cibles" les mieux appropriés pour beaucoup de petits producteurs soient les marchés qui émergent dans le monde en développement lui-même par suite de l'urbanisation et de l'apparition progressive d'une répartition des tâches entre régions rurales elles-mêmes.

Mettre la petite production sur les rayons

Dans beaucoup de pays en développement, les producteurs ruraux ont récemment commencé à éprouver des difficultés croissantes à vendre leur production sur les marchés nationaux car, de plus en plus, l'accès à ces derniers est dicté par des conditions commerciales semblables à celles auxquelles ils se heurtent sur les marchés internationaux. Le cas de l'Amérique latine est classique et bien documenté à cet égard. Dans cette région, les supermarchés jouent un rôle de plus en plus prédominant et contrôlent 50% environ des industries agroalimentaires, et leur essor transforme peu à peu tout les systèmes agroalimentaires de la région, ce qui représente pour les petits exploitants à la fois un défi considérable et des possibilités nouvelles. S'il est souvent difficile pour les petits producteurs de se conformer à certaines des règles qu'imposent les grandes chaînes de supermarchés en termes de normes de qualité et de sécurité, d'emballage, de volume, d'uniformité et de modalités de paiement, les supermarchés créent également des possibilités nouvelles: non seulement ils élargissent et développent les marchés de consommation mais aussi sont la voie qui mène aux marchés en expansion, à savoir les régions urbaines et les classes moyennes, et facilitent la distribution des denrées alimentaires aux échelons national, régional et mondial. L'important, en l'occurrence, est de généraliser de saines pratiques commerciales de nature à optimiser les relations entre détaillants et fournisseurs ainsi que de promouvoir la concurrence dans le secteur des supermarchés et dans celui de la vente au détail en général. Globalement, l'organisation des marchés intérieurs et les réglementations industrielles locales doivent promouvoir l'expansion de l'environnement économique local plutôt que de copier simplement ce qui est en vogue dans des environnements économiques plus développés. Aujourd'hui, les marchés sont mondialisés aussi bien

pour les gros exportateurs que pour les petits agriculteurs de subsistance qui vendent à l'occasion leur production excédentaire, de sorte qu'il est peu probable que le simple fait de vendre une récolte produise un revenu substantiel¹⁷.

46. Dans beaucoup de pays en développement, les barrières réelles au commerce agricole interne sont souvent aussi élevées que celles qui entravent l'accès aux marchés des pays développés, qu'il s'agisse de l'infrastructure (il est beaucoup plus difficile de transporter dans le pays les produits destinés aux marchés intérieurs que les produits traditionnels d'exportation) ou de l'imposition effective (aussi bien *de facto* que *de jure*). De plus, les échanges agricoles entre pays en développement sont sujets à d'importantes barrières tarifaires et non tarifaires. Comme on l'a vu, il est frappant de constater, dans ce contexte, la mesure dans laquelle, d'une manière générale, les avantages apportés par la libéralisation du commerce de produits agricoles proviennent de la réduction des barrières aux échanges opérée par les pays en développement eux-mêmes. Enfin, les normes phytosanitaires, bien que généralement moins rigoureuses sur les marchés des pays en développement, se resserrent peu à peu sous l'effet de la prise de conscience croissante de ces questions.

47. Paradoxalement, étant donné la difficulté qu'il y a à exporter vers les pays développés, beaucoup de pays en développement (et leurs partenaires de développement) n'ont pas fait grand-chose pour surmonter les obstacles aux échanges internes, régionaux et Sud-Sud, alors même que, pour la plupart des petits exploitants, ces échanges constitueront toujours les débouchés les plus "accessibles". Certes, la présence sur les marchés des pays en développement de produits agricoles exportés par des pays développés est sans doute facilitée par les subventions à l'exportation et les mesures semblables, mais il est vrai aussi que si cette pénétration des marchés est viable, c'est pour une large part en raison des obstacles considérables aux échanges **internes** auxquels se heurtent beaucoup de petits producteurs, problèmes dont la solution réside non pas dans des négociations multilatérales mais plutôt dans les politiques et les plans d'investissement élaborés, individuellement et collectivement, par les pays en développement eux-mêmes.

VII. RÉFLEXIONS

48. Le commerce est extrêmement important pour les ruraux pauvres et pour la réduction de la pauvreté. Il soulève également des questions qui vont bien au-delà de l'actuelle discussion concernant le régime commercial international. En principe et dans la pratique, la réduction ou l'élimination des mesures de protection de l'agriculture et autres subventions à la production offrira des possibilités nouvelles aux producteurs des pays en développement. Comme le portent à penser les projections de la Banque mondiale, il se peut fort bien que la libéralisation des échanges se traduise par une augmentation significative mais non décisive des revenus des pays en développement, compte tenu en particulier de ses effets dynamiques. Toutefois, une augmentation soutenue et significative des revenus des pauvres dépendra habituellement, d'une façon ou d'une autre, des possibilités offertes par le commerce et exigera beaucoup plus que des progrès dans les négociations commerciales internationales même si de tels progrès seraient un élément extrêmement positif. Il faudra aussi, pour autonomiser les petits exploitants et les ruraux pauvres pour qu'ils puissent devenir plus compétitifs sur les marchés, déployer des efforts majeurs englobant une réforme des politiques, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et des investissements considérables, surtout dans l'infrastructure rurale.

49. Regrettablement, les négociations multilatérales n'ont jusqu'à présent pas assez progressé, comme l'a montré la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún. De plus, les investissements dans les capacités humaines, institutionnelles et matérielles – qui ont un lien étroit avec les problèmes de production et d'échanges – des ruraux pauvres sont venus ces dernières années en queue des priorités des gouvernements des pays en développement et des programmes d'aide au développement. Heureusement, certaines indications apparues ces trois dernières années portent à penser que les idées

et les priorités commencent à changer et qu'une attention croissante est accordée au rôle crucial que peut jouer le développement rural et agricole dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. À cet égard, les gouvernements et leurs partenaires de développement ont fait un premier pas, mais il faut aller beaucoup plus loin si l'on veut doter les ruraux pauvres des moyens indispensables pour relever les défis que suscite l'évolution des échanges mondiaux et en tirer parti.

50. Il n'y a aucune réponse simple aux questions posées dans la section précédente, et celles qui y seront données varieront certainement selon les circonstances locales, nationales et régionales. Ce qui est clair, cependant, c'est que les petits exploitants et les ruraux pauvres des pays en développement sont confrontés à des problèmes nouveaux s'agissant de participer à des marchés dont le fonctionnement est de plus en plus étroitement lié à l'économie mondialisée. Le commerce ne pourra véritablement contribuer à réduire la pauvreté si l'accent est mis uniquement sur une réforme de la réglementation des échanges et seulement sur la libéralisation du régime commercial. Il faudra, parallèlement aux efforts déployés à cette fin, mettre en œuvre des politiques et des ressources propres à permettre aux petits producteurs de s'adapter aux forces du marché et de nouer des relations mutuellement bénéfiques avec les grandes entreprises de distribution et de traitement du secteur privé. Si on peut y parvenir, beaucoup de ruraux pauvres pourront effectivement compter sur des moyens de subsistance plus sûrs et plus durables en ayant plus largement accès aussi bien aux marchés internes que, de plus en plus, à un système commercial ouvert fondé sur le droit.

Pour une large part, le surcroît réel de revenu provient de l'abaissement des barrières dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation
(*surcroît réel de revenu en 2015 par rapport au scénario de référence, en milliards de USD de 1997*)

	Portée de la libéralisation		
	Pays à faible revenu et revenu intermédiaire	Pays à revenu élevé	Tous les pays
	Décomposition de l'impact statique		
Surcroît de revenu pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire			
Produits agricoles et denrées alimentaires	80	20	101
Articles manufacturés	33	25	58
Ensemble du commerce de marchandises	114	44	159
Surcroît de revenu pour les pays à revenu élevé			
Produits agricoles et denrées alimentaires	23	64	91
Articles manufacturés	44	-3	41
Ensemble du commerce de marchandises	67	63	132
Surcroît global de revenu			
Produits agricoles et denrées alimentaires	103	84	193
Articles manufacturés	77	22	98
Ensemble du commerce de marchandises	181	107	291
	Décomposition de l'impact dynamique		
Surcroît de revenu pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire			
Produits agricoles et denrées alimentaires	167	75	240
Articles manufacturés	95	9	108
Ensemble du commerce de marchandises	265	85	349
Surcroît de revenu pour les pays à revenu élevé			
Produits agricoles et denrées alimentaires	19	100	117
Articles manufacturés	36	13	48
Ensemble du commerce de marchandises	55	115	169
Surcroît global de revenu			
Produits agricoles et denrées alimentaires	185	174	358
Articles manufacturés	131	22	156
Ensemble du commerce de marchandises	321	199	518

Source: Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales 2004. Banque mondiale/Oxford University Press, 2003.

NOTES

- ¹ OMC. Déclaration ministérielle adoptée par la quatrième session de la Conférence ministérielle de l'OMC, Doha (Qatar), 9-14 novembre 2001, (WT/MIN(01)/DEC/1), para 2).
- ² FAO. "Dependence on Single Agricultural Commodity Exports in Developing Countries: Magnitude and Trends". Rome, 2002.
- ³ La baisse et l'extrême instabilité des cours de produits de base tropicaux comme le café, le thé et le cacao ne sont pas directement imputables aux pratiques des pays en développement, sauf dans la mesure où les difficultés qu'éprouvent ces derniers à diversifier leurs cultures se traduisent par une forte dépendance à l'égard de l'exportation d'une gamme étroite de produits.
- ⁴ Oxfam. *Rigged Rules and Double Standards*, Oxford, 2002.
- ⁵ Comité consultatif international sur le coton, cité dans Oxfam. *Cultivating Poverty: the Impact of US Cotton Subsidies on Africa*, Oxfam Briefing Paper 30, 2002.
- ⁶ K. Walkins et J. von Braun, "Time to Stop Dumping on the World Poor", 2002/2003 Commentaire du *Rapport annuel* de l'IFPRI, 2003.
- ⁷ Oxfam. *Milking the CAP: How Europe's Dairy Regime is Devastating Livelihoods in the Developing World*. Londres, 2002. Voir aussi CAFOD. *Dumping on the Poor*. Londres, 2002.
- ⁸ Aftab Alam Khan et al. "Agriculture Negotiations in the WTO. Six Ways to Make a New Agreement on Agriculture Work for Development", 2003.
- ⁹ PNUD (1997). *Globalization and Liberalization: Implications for Poverty, Distribution and Inequality*, Études hors série du PNUD, n° 32.
- ¹⁰ Banque mondiale. *Perspectives de l'économie mondiale 2004*. Banque mondiale/Oxford University Press 2003.
- ¹¹ L. Pritchett, S. Sumarto et A. Suryahadi, "Safety Nets or Safety Ropes? Dynamic Benefit Incidence of Two Crisis Programs in Indonesia", *World Development*, juillet 2003.
- ¹² Q. Doan, "Growth of the Private Sector in Vietnam", actes de la Conférence du DFID sur le commerce, la croissance et la pauvreté, Londres, 2003.
- ¹³ D. Mitchell. "Agricultural Growth Linkages", Document memographié de la Banque mondiale, 2003.
- ¹⁴ F. Bourguignon et L. Pereira da Silva (éds). *The Impact of Economic Policies on Poverty and Income Distribution: Evaluation Techniques and Tools*. Banque mondiale/Oxford University Press, 2003. Voir aussi F. Ferreira et J. Litchfield. "Calm After the Storms: Income Distribution in Chile", 1987-94, *Études économiques de la Banque mondiale*, 13:509-38, 1999.
- ¹⁵ J. Ruotsi. *Agricultural Marketing Companies as Sources of Smallholder Credit in East and Southern Africa: Experiences, Insights and Potential Donor Role*, FIDA, 2004.

-
- ¹⁶ Kaplinsky, R. *Spreading the Gains from Globalization: What Can Be Learned from Value Chain Analysis?*, Document de travail de l'IDS, 2000; et ODI, "Commodity Supply Chain Development", Keysheet for Policy Planning and Implementation, ODI/DFID, 2003.
- ¹⁷ T. Reardon et J. Berdegú. "Supermarkets and Agrifood Systems: Latin American Challenges", *Development Policy Review*, 2002.